

***PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU PLAN
CONJOINT DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE LA MAURICIE
TENUE AU RESTAURANT LA PORTE DE LA MAURICIE DE YAMACHICHE***

LE 30 AVRIL 2025 À 13h

Personnes présentes : 49

1.- MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

Monsieur Jean-Luc Fafard souhaite la bienvenue aux producteurs.

Il fait la présentation des invités présents :

Monsieur Martin Dinelle de Stella Jones;

Monsieur Jean-Paul Michaud, Scierie Carrière;

Monsieur Michel Martin, Groupe Crête;

Monsieur Vincent Miville, directeur général de la FPFQ.

Il fait, par la suite, la lecture du mot du président qui se retrouve aux pages 21 et 22 du rapport annuel.

2.- OUVERTURE DE LA RÉUNION

Résolution # 2025-04-30-1859

Ouverture de l'assemblée

Sur proposition de monsieur Camille Lévesque, secondée par monsieur Luc Marchand, l'assemblée est ouverte à 13 h 05.

3.- LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Monsieur Jean-Luc Fafard demande à monsieur Leblond de faire la lecture de l'avis de convocation.

Monsieur Ghislain Leblond fait la lecture de l'avis de convocation.

Résolution # 2025-04-30-1860

Acceptation du projet de l'avis de convocation

Sur proposition de monsieur François Douville, secondée par monsieur Mario Lapolice, l'avis de convocation est accepté.

4.- LECTURE ET ADOPTION DES PROCÉDURES D'ASSEMBLÉE

Monsieur Leblond demande s'il fait une lecture intégrale des procédures d'assemblée.

Résolution # 2025-04-30-1861
Lecture et adoption des procédures d'assemblée

Sur proposition de monsieur Laurier Mongrain, secondée par monsieur Luc Champagne et de façon unanime, les procédures d'assemblées sont acceptées sans lecture.

5.- LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

Monsieur Jean-Luc Fafard demande à monsieur Leblond de faire la lecture de l'ordre du jour.

Monsieur Ghislain Leblond fait la lecture de l'ordre du jour et mentionne qu'il ajoute le point 9.1, Allocution des invités qui devait être à l'assemblée des membres. Monsieur Vincent Miville, qui fait une présentation à ce point, doit quitter plus tôt la rencontre.

1. Mot de bienvenue par le président
2. Ouverture de la réunion
3. Lecture et adoption de l'avis de convocation
4. Lecture et adoption des procédures d'assemblée
5. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint du 25 avril 2024
7. Lecture et adoption du rapport d'activités 2024
8. Lecture et adoption du rapport financier 2024
9. Ratification des gestes du conseil d'administration
- 9.1 Allocution des invités
10. Divers
11. Levée de l'assemblée

Résolution # 2025-04-30-1862
Lecture et adoption du projet du jour

Sur proposition de monsieur André Berthiaume, secondée par monsieur Camille Lévesque, le projet d'ordre du jour est accepté en gardant le divers ouvert et en ajoutant le point : vente du bois provenant des terres publiques.

6.- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU PLAN CONJOINT DU 25 AVRIL 2024

Monsieur Leblond demande s'il fait une lecture en diagonale du procès-verbal. Les producteurs répondent de façon affirmative. Monsieur Leblond en fait la lecture immédiatement.

Résolution # 2025-04-30-1863
Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint du 25 avril 2024

Sur proposition de monsieur Michel Goudreault, secondée par monsieur Mario Lapolice, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint du 25 avril 2024 est accepté, tel que rédigé.

7.- **LECTURE ET ADOPTION DU RAPPORT DES ACTIVITÉS 2024**

Monsieur Ghislain Leblond présente le rapport des activités qui se trouve dans le rapport annuel aux pages 25 à 35. Il en profite pour faire un tour de la mise en marché en région.

Quelques questions sont posées sur la mise en marché du bois.

Résolution # 2025-04-30-1864
Adoption du rapport des activités 2024

Sur proposition de monsieur Mario Lapolice, secondée par monsieur Gaétan Soucy, le rapport des activités 2024 est accepté.

8.- **LECTURE ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2024**

Monsieur Jean-Luc Fafard invite madame Karine Gravel à venir présenter les états financiers du Syndicat.

Madame Gravel présente les états financiers du Syndicat au 31 décembre 2024.

Quelques questions sont posées sur les placements du Syndicat.

Résolution # 2025-04-29-1865
Adoption du rapport financier 2024

Sur proposition de monsieur André Berthiaume, secondée par monsieur Luc Champagne, le rapport financier 2024 est accepté.

Monsieur Fafard remercie Madame Gravel pour sa présentation.

Monsieur Leblond demande à Madame Gravel de présenter brièvement aux producteurs, la différence entre une mission d'audit et une mission d'examen.

Madame Gravel donne les explications sur les principales différences. En résumé, lors d'une mission d'audit, des tests sont faits sur les opérations du Syndicat. Dans le cadre d'une mission d'examen, il s'agit plutôt d'une comparaison des revenus et des dépenses.

Monsieur Fafard remercie madame Gravel pour les informations transmises.

Monsieur Leblond mentionne qu'actuellement, le Syndicat demande une mission d'audit aux vérificateurs. Toutefois, les règlements du Syndicat ne l'exigent pas. De plus, lors d'une rencontre avec la RMAAQ où la présidente de la RMAAQ était présente, cette dernière a expliqué que la RMAAQ avait besoin d'états financiers vérifiés, mais qu'il n'est question à nulle part d'audit des états financiers. Monsieur Leblond ajoute qu'il a vérifié, par la suite, dans la réglementation de la RMAAQ et qu'il a constaté la même chose que les propos de la présidente de la RMAAQ.

Monsieur Leblond explique aux producteurs qu'une mission d'audit a un coût beaucoup plus élevé qu'une mission d'examen. Le coût actuel des vérificateurs est d'environ 11 000 \$ mais, selon les vérifications faites, celui-ci augmentera de façon très importante pour la prochaine année.

Monsieur Leblond mentionne que ce dossier relève de la responsabilité du conseil d'administration, mais que celui-ci voulait avoir l'avis des producteurs.

Une discussion s'entame sur le sujet.

Les producteurs sont unanimement en faveur de faire faire une mission d'examen pour vérifier les états financiers du Syndicat.

9.- RATIFICATION DES GESTES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Fafard demande une résolution pour la ratification des gestes des administrateurs au cours de l'année 2024.

Résolution # 2025-04-29-1866 Ratification des gestes du conseil d'administration

Sur proposition de monsieur Mario Lapolice, secondée de monsieur Michel Goudreault et de façon unanime, les gestes du conseil d'administration pour l'année 2024 sont ratifiés.

9.1- ALLOCUTION DES INVITÉS

Monsieur Jean-Luc Fafard présente monsieur Vincent Miville, directeur de la FPFQ et l'invite à venir parler aux producteurs. Monsieur Miville remercie monsieur Fafard. Il fait une présentation qui est mise en annexe du présent procès-verbal aux fins de simplification.

Quelques questions sont posées à monsieur Miville sur la taxation foncière, sur les immeubles forestiers, sur le renouvellement du régime forestier, sur la résidualité et les principales activités de la FPFQ.

Monsieur Fafard remercie monsieur Miville pour sa présentation.

10- **DIVERS**

10.1 Vente du bois provenant des terres publiques

Monsieur Roger Aubry mentionne qu'il faudrait faire une injonction contre le gouvernement afin d'arrêter toute coupe de bois sur forêt publique afin que les producteurs puissent obtenir un prix plus élevé pour le bois.

Des explications sont données par messieurs Fafard, Miville et Leblond sur la résidualité et sur les démarches qui sont faites actuellement par la Fédération. Des modifications devraient être apportées par le gouvernement dans le cadre des modifications sur le régime forestier.

11.- **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

***Résolution # 2025-04-30-1867
Levée de la réunion***

Sur proposition de monsieur Jean-Denis Toupin, secondée par monsieur Camille Lévesque, la réunion est levée à 15 h 55.

Jean-Luc Fafard, ing.f.
Président

Ghislain Leblond, ing.f.
Secrétaire



Est accepté tel que rédigé

Est accepté tel que modifié